

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

**Réunion du Comité Syndical  
Mercredi 27 mars 2024**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
<b>1136</b>	21	9 +1pouvoir	3	7

**Approbation du compte de gestion 2023**

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni mercredi 27 mars 2024 à 14 h 30 à BARNEVILLE-CARTERET, salle du pôle nautique, sur convocation du 19 mars 2024.

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance.

M. Thierry LETOUZÉ est désigné secrétaire de séance.

**PRÉSENTS**

Délégués du conseil départemental de la Manche titulaires :

M. Alain NAVARRET, conseiller départemental canton Bréhal, Président du SMEL

M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1<sup>ère</sup> vice-présidente

M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire

M. Thierry LETOUZÉ, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin<sup>2</sup>

Délégués des EPCI titulaires

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, communauté de communes de la Baie du Cotentin

M. Jean-René LECHATREUX, communauté d'agglomération du Cotentin

M. David LEGOUET, communauté d'agglomération du Cotentin, 2<sup>ème</sup> Vice-Président

M. Jean-Marie POULAIN, communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

Elus du Conseil départemental et EPCI : suppléants

Mme Sophie JULIEN-FARCIS, communauté de communes Granville Terre et Mer

M. Hubert LEFEVRE, communauté d'agglomération le Cotentin

Mme Nathalie MADEC, conseillère départementale canton La Hague

**EXCUSÉS**

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados, titulaires :

Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances (pouvoir à Mme I. BOUYER-MAUPAS)

M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes

M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer

M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton Granville

Délégués des EPCI, titulaires :

M. Yves ASSELINE, communauté d'agglomération le Cotentin

M. Alain BACHELIER, communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

M. Jacky BIDOT, communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Mme Claude BOSQUET, communauté de communes Coutances Mer et Bocage

M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux

M. Daniel LECUREUIL, communauté de communes Granville Terre et Mer

M. Didier LEGUELINEL, communauté de communes Granville Terre et Mer

Mme Manuela MAHIER, communauté d'agglomération du Cotentin

## Approbation du compte de gestion 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de séance du 27 mars 2024 ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par Monsieur le payeur départemental pour la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023 et présentant les résultats identiques à ceux du compte administratif 2023 ;

### Après en avoir délibéré,

Le Comité du SMEL, **sans abstention, ni voix contre**, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion pour l'exercice 2023, avec les résultats présentant un **excédent global de 712 613,02 €** se répartissant comme suit :

- Section de fonctionnement : excédent de 491 611,54 € ;
- Section d'investissement : 221 001,48 €.

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,

Alain NAVARRET



*En cas de contestation de cette délibération, vous pouvez engager un recours gracieux auprès du président du Syndicat Mixte Synergie Mer et Littoral ou formuler un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen – 3 rue Arthur Le Duc 14000 CAEN - dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*